

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF.

Kigali, le 3 juin 1977.

N° 13/06/ 627 /77

A traiter par

Entrée: 9-7-77

Classement: 20.95/14 17

Monsieur le Secrétaire Général
du Mouvement Révolutionnaire
National pour le Développement
KIGALI.

Monsieur le Secrétaire Général,

Faisant suite à votre lettre n° 152/001.009
du 08 avril 1977, j'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires
du projet de construction de 10 centres sociaux urbains, qui pourrait
être financé par la Fondation Konrad Adenauer.

Les estimations des coûts des opérations à
financer ont été faites de façon plutôt globale et s'élèvent à
64.740.000 FRW.

Vu l'importance que revêt ce projet pour le
développement socio-culturel de notre pays, nous comptons sur votre
intervention auprès de la dite Fondation.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
Général, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif,
Le Secrétaire Général,
Madame HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le
Président de la République
KIGALI.
- ✓ - Monsieur le Ministre (TOUS) *Hijennese*
KIGALI.
- Monsieur le Directeur du Service
Parastatal (TOUS)
KIGALI.



PROJET DE CONSTRUCTION DE 10 CENTRES SOCIAUX URBAINS.

Introduction.-

Avant l'indépendance de notre pays, le Service Social existait en tant qu'un service destiné aux femmes des familles aisées, surtout des Centres Urbains. C'est au cours des années 1962-1963 (après l'indépendance) que ce service a pu s'étendre aux femmes de tous les milieux en s'organisant au niveau des communes par la création des foyers sociaux à travers tout le pays.

Ces foyers sociaux, dénommés actuellement centres sociaux de développement avaient pour objectif, la promotion de la femme rwandaise. Pour atteindre cet objectif, des cours théoriques et pratiques étaient dispensés aux jeunes filles et femmes pendant une période de 18 mois.

Ces cours portaient sur :

- l'alimentation
- l'éducation des enfants et puériculture
- l'hygiène et éducation sanitaire
- l'habillement (coupe-couture, tricotage, raccommodage, lessive et repassage)
- l'artisanat et le bricolage
- l'alphabétisation.

Depuis l'avènement de la II^{ème} République, le Service social qui semblait limité aux seules activités intéressant la femme, commence à s'étendre à toutes les couches et catégories de la population tant rurale qu'urbaine. Cependant le service social qui s'occupait beaucoup plus de la masse rurale qu'urbaine devient de plus en plus spécialisé. En effet, au fur et à mesure que les centres urbains se développent, le besoin d'un service social urbain se fait sentir.

II. Justification du projet.

Les centres urbains se développent rapidement dans notre pays parallèlement aux problèmes liés à l'urbanisation. En effet, les ruraux sont attirés par la ville où ils escomptent trouver un travail rémunérateur et un mieux-être. Là, ils sont obligés d'adopter un nouveau mode de vie qui entraîne les changements auxquels ils doivent s'adapter (système d'habitat, habillement, alimentation, moyens de communication et de déplacement, etc...).

Ces sont tous ces changements qui créent des problèmes auxquels ces nouveaux venus en ville doivent faire face, entre autre le chômage qui entraîne d'autres problèmes tels, la prostitution, le vagabondage, le banditisme, l'alcoolisme, etc...

Ces problèmes ne trouvent pas souvent des solutions par manque d'études approfondies dans divers domaines de la vie sociale, notamment en ce qui concerne la sécurité sociale garantie, le reclassement pour les chômeurs, le problème de logement en milieu urbain, la réhabilitation des prisonniers, la rééducation et le reclassement des jeunes délinquants, l'orientation des nécessiteux vers les services aptes à résoudre leurs problèmes, le cas d'abandon des femmes par les travailleurs saisonniers, le cas des vieux laissés à eux-mêmes, de divorce ou de séparation, des maladies sociales (lèpres, maladies vénériennes, alcoolisme, folie etc..), le cas des filles-mères etc...

A côté de ces problèmes sociaux engendrés par l'exode rural, il existe d'autres problèmes spécifiques tel celui des femmes salariées qui doivent concilier leur rôle de ménagère et leur vie professionnelle.

.../...

Coût estimatif du Projet présenté à la Fondation Konrad Adenauer.

| Bâtiment | Superficie | Coût par m2 | Coût total |
|---|---------------|-------------------|--------------------|
| 1 salle pour activités culturelles | 60 m2 | 10.000 Frs | 600.000 F |
| 1 bureau service de renseignements | 15 m2 | 10.000 Frs | 150.000 F |
| 1 local d'accueil des cas sociaux | 30 m2 | 10.000 Frs | 300.000 F |
| 1 bureau pour l'agent de coordination des activités | 8 m2 | 10.000 Frs | 80.000 F |
| 1 bureau pour classement des dossiers | 20 m2 | 10.000 Frs | 200.000 F |
| 1 bureau Secrétariat | 15 m2 | 10.000 Frs | 150.000 F |
| 1 bureau des cadres (5 cadres) | 30 m2 | 10.000 Frs | 300.000 F |
| 1 bureau service de formation | 15 m2 | 10.000 Frs | 150.000 F |
| 1 hangar entrepôt | 50 m2 | 10.000 Frs | 500.000 F |
| 1 magasin | 20 m2 | 10.000 Frs | 200.000 F |
| 1 garderie d'enfants | 40 m2 | 10.000 Frs | 400.000 F |
| Logement personnel social | 30 m2 | 10.000 Frs | 300.000 F |
| 2 classes | 40 m2 | 10.000 Frs | 400.000 F |
| 2 dortoirs | 50 m2 | 10.000 Frs | 500.000 F |
| 1 refectoire | 50 m2 | 10.000 Frs | 500.000 F |
| 1 cuisine | 25 m2 | 10.000 Frs | 250.000 F |
| Total pour un centre | 498 m2 | 10.000 Frs | 4.980.000 F |

Coût total pour la construction

des 10 centres : 4.980.000 F x 10 = 49.800.000 Frs

Imprévus 30 % : 14.940.000 Frs

Coût total du projet : 64.740.000 Frs

Kigali, le 17 mai 1977